

exactement la dose que l'on juge nécessaire. Dans la forme comateuse, on ne peut guère que conseiller l'usage des toniques et donner le café en infusion.

On peut avoir à combattre encore quelques symptômes moins sérieux de la maladie? le ballonnement du ventre, par exemple, qui peut devenir excessif. Dans ce cas, la craie préparée à la dose de 2 à 4 grammes dans une potion et les lavements préconisés par Chomel;

Infusion de camomille.....	} parties égales
Eau de chaux.....	

donnent de très bon résultats. Mais il faut éviter alors l'emploi des purgatifs, car on ne ferait qu'augmenter cet accident. On doit veiller à une exquise propreté des malades, ce que facilite beaucoup l'usage des bains quotidiens, et, si la chose est possible, faire donner à l'enfant deux lits, un pour la nuit et l'autre pour le jour.—P. L.-C.—(*Journal de Méd. et de Chir. pratiques.*)

Le régime lacté comme traitement prophylactique de l'éclampsie.—Ce traitement consiste à soumettre la femme, dans les urines de laquelle on a constaté de l'albumine au régime lacté exclusif. Il ne faut pas, comme je l'ai vu faire, donner à la malade des côtelettes et du lait, ni même du pain et du lait. *Il faut que le lait, donné à discrétion, soit son unique boisson pendant quinze jours, un mois, six mois s'il le faut, en un mot tant que l'albumine n'a pas disparu absolument, et encore une dizaine de jours après.*

Les femmes arrivent ainsi à en boire trois litres par jour. J'en ai vu une, il y a trois mois, qui en buvait quatre litres et demi.

C'était une américaine qui demeurait avenue du bois de Boulogne. Quoiqu'elle fut parvenue au milieu du huitième mois de sa grossesse, elle avait cru pouvoir voyager; en visitant la chute du Rhin, à Schaffhausen, elle prit froid et s'enrhuma. Elle revint alors à Paris et me fit prier d'aller la voir. Je lui trouvai la face bouffie; j'examinai ses jambes, elles étaient infiltrées; j'analysai ses urines, elles contenaient une quantité énorme d'albumine. Je prescrivis aussitôt le régime lacté et, comme ce régime sévère lui répugnait, j'eus recours à l'autorité de M. Tarnier que je fis appeler en consultation. Elle résista beaucoup, mais enfin elle céda, et dès lors elle observa avec la plus exacte fidélité les prescriptions qui lui étaient faites.